

<https://ricochets.cc/Bilan-manif-anti-fasciste-10-Mai-a-Paris-et-Soiree-de-soutien-28-Juin-a-Vitry-8487.html>



Bilan manif anti-fasciste 10 Mai à Paris et Soirée de soutien 28 Juin à Vitry

- Les Articles -



Date de mise en ligne : jeudi 19 juin 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Bonjour à toustes,

Cela fait maintenant plus d'un mois que nous avons manifesté le 10 mai à Paris en gênant considérablement la manifestation fasciste du C9M. Face à la répression subie, nous vous invitons le 28 juin à une soirée de soutien. Nous vous partageons aussi notre communiqué bilan de la manif. Et nous appelons dès maintenant à manifester l'année prochaine contre le C9M et à nous y préparer, pour cette fois-ci l'empêcher !

Pour nous contacter :

Par mail : [manifantifa10mai](mailto:manifantifa10mai@proton.me) chez proton.me

Sur Instagram : [manifantifa10mai](https://www.instagram.com/manifantifa10mai)

*



1- Soirée de soutien le Samedi 28 juin à Vitry-sur-Seine

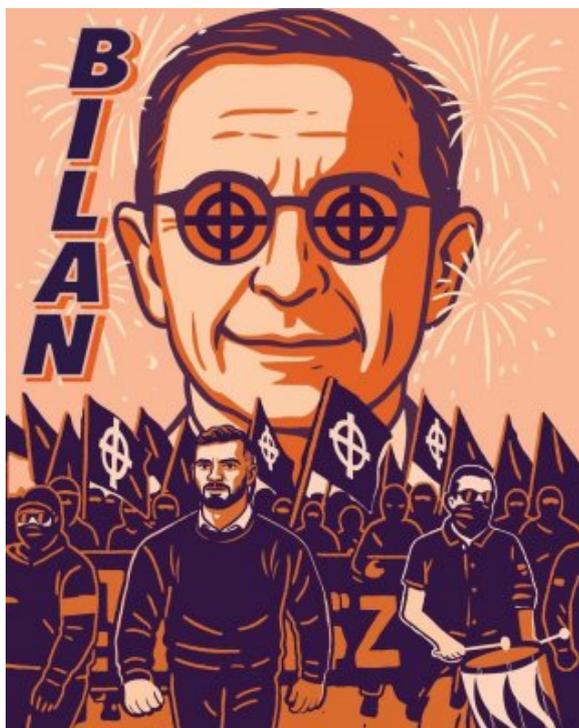
Nous vous invitons à la soirée de soutien face à la répression policière et judiciaire de la manifestation anti-fasciste du 10 mai. Le Samedi 28 Juin de 15h à minuit au squat la Kunda à Vitry-sur-Seine (42-46 rue Jules Lagaisse). Avec notamment pour but de rassembler des fonds pour rembourser la Legal Team parisienne ayant couvert plusieurs dépenses juridiques (avocat.e.s, etc).

Au programme : rencontres de collectifs à leurs stands, projection du film Porco Rosso, tombola, tatouages, cantine, concerts (Octogone, garage rock | Danta Feyss, post-punk electro | Irracible, rap | Ouri, dj set) et danse !

Parlons-en autour de nous et amenons du cash pour les prix libres.

Pour tenir un stand, proposer quelque chose ou participer à l'organisation de cette soirée, vous pouvez nous contacter par mail : manifantifa10mai@proton.me

*



2- Bilan de la manif du 10 mai

Cette année encore, les néonazis du Comité du 9 mai ont pu défilé en toute impunité dans Paris.

Croix celtiques, visages cagoulés, saluts nazis, tatouages nazis, tambours des jeunesses hitlériennes, présence de groupuscules dissout et de militants racistes condamnés pour des agressions physiques... Plus nombreux. Plus arrogants. Et encadrés par les forces de l'ordre.

Mais cette année, plusieurs centaines de manifestant-es leur ont fait face.

Nous avons occupé la rue avec courage et détermination, et ce malgré la répression policière.

Slogans antifascistes, passant-es criant à leur passage, feux d'artifices, happening féministes, village antifasciste, stratégie juridique, sabotages : tout le quartier était habité d'une vigilance et d'une présence antifasciste.

Un front à la fois divers et uni s'est organisé pour s'opposer directement aux fascistes par tous les moyens.

Ce front, nous appelons à le faire grandir, (pour opposer à la présence de l'extrême droite dans nos rues une réponse anti-fasciste frontale, populaire et unitaire. (Ensemble, refusons de céder l'espace public aux fascistes.

Évidemment, beaucoup s'interrogent :(pourquoi une telle marche a-t-elle pu avoir lieu, malgré son interdiction initiale par le ministre de l'intérieur ?

Chaque année, la même séquence se répète :

- 1 à Le ministre de l'Intérieur annonce publiquement vouloir interdire le défilé.
- 2 à Un arrêté préfectoral est pris pour interdire la manifestation.

3 à Le comité organisateur le conteste, en saisissant la justice.

4 à Le tribunal annule l'interdiction, (au motif que l'arrêté préfectoral « porte une atteinte grave et manifestement illégale à la liberté de manifester » ...

Pourquoi ce cirque ?

Lorsque le juge a examiné l'arrêté préfectoral, il s'est retrouvé face à un texte juridiquement creux. (Défaut de motivation. Défaut d'éléments concrets. Les arguments sont là, mais aucune pièce solide n'est apportée pour établir un trouble réel à l'ordre public. (Le texte est une coquille vide. (Et cette "erreur", la préfecture de Paris la reproduit à l'identique depuis deux ans.

Depuis 2024, la situation se reproduit, mais aucun recours n'est intenté, ni par le préfet de Paris, ni par le ministère de l'intérieur !

SDans cette affaire, il y a deux options.

ï Soit le ministère de l'Intérieur et la préfecture de Paris sont incompétent.e.s.

ï Soit iels ont volontairement saboté leur propre arrêté d'interdiction.

On avait Gérald Darmanin à la manoeuvre en 2024, cette année, Bruno Retailleau prenait la relève : laisser faire un défilé néofasciste pour ensuite faire peur, et se présenter en rempart. (Pratique ; une fois la décision tombée, le ministre peut accuser le laxisme de la justice, et le tour est joué.

L'opération de communication est réussie ! (Tolérance pour les néofascistes, attaques contre les juges et les anti-fascistes : (Bruno Retailleau coche toutes les cases des méthodes de l'extrême droite. (Une stratégie qui avance masquée â€” mais de moins en moins discrètement.

Nous ne céderons pas la rue aux fascistes. (Nous continuerons de porter un antifascisme frontal, populaire et unitaire. (La lutte continue ! (À bientôt, dans la rue.

Pas de fachos dans nos quartiers, (pas de quartiers pour les fachos.